

Rapport annuel de Délégation de Service Public



Port de Saint-Vaast-la-Hougue 2017 - Année 5

TABLE DES MATIERES

I / CARACTERISTIQUES DE LA DSP DE SAINT-VAAST	3
A) Caractéristiques générales	3
B) Descriptions des services	3
C) Description des installations.....	4
D) Horaires	5
II / DONNEES COMPTABLES.....	6
III / ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE.....	8
1) Enquêtes de satisfaction	8
2) Comptabilisation et traitement des réclamations	8
3) Investissements réalisés visant à améliorer les prestations et la qualité du service.....	9
IV / COMPTE-RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER	10
A) COMPTE-RENDU TECHNIQUE.....	10
1) Faits marquants de l'exercice	10
2) Actions marketings et communication	11
3) Actions événementielles.....	13
4) Partenariats/Echanges	13
5) Fréquentation et analyses.....	14
6) Entretien des équipements	18
7) Qualité/Sécurité /Environnement	19
8) Effectifs / qualifications	20
9) Formation.....	20
10) Sinistres	21
B) EVOLUTION DES TARIFS POUR 2018.....	21
1) Tarifs d'outillages.....	21
2) Droits de port pour le commerce et la pêche	21
3) Ajouts et modifications.....	21
C) PERSPECTIVES	22

I / CARACTERISTIQUES DE LA DSP DE SAINT-VAAST

A) Caractéristiques générales

Objet de la délégation : Exploitation du port de plaisance, de pêche et de commerce de Saint-Vaast-la-Hougue

Délégataire : Société Publique Locale d'Exploitation Portuaire de la Manche

Délegant : Conseil départemental de la Manche

Prise d'effet de la convention : 1er janvier 2014

Echéance de la convention : 31 décembre 2043

Durée de la convention : 30 ans

B) Descriptions des services

Le port de plaisance de Saint-Vaast-la-Hougue dispose de 750 places dont 670 réservées aux AOT annuelles et 80 pour les visiteurs de passage. Les quais du port (côté ville) peuvent accueillir une trentaine de bateaux de pêche professionnels.

Dans le cadre de la DSP, la SPL d'Exploitation Portuaire de la Manche a l'obligation d'assurer les services suivants :

- Le contrôle de l'exploitation du Port sans permanence de gardiennage en dehors des heures d'ouverture du bureau du Port,
- La gestion des ouvertures et fermetures de la porte d'accès au Port,
- L'accueil des usagers pendant les heures d'ouverture du bureau du Port,
- L'information des usagers sur les visites et services disponibles sur le territoire de l'Autorité Délégante,
- La transmission des renseignements météorologiques avec panneaux d'affichage de ces renseignements,
- La vente de carburant,
- La distribution d'eau potable,
- La distribution d'énergie électrique,

- La mise à disposition d'un accès internet via wifi,
- Le fonctionnement et le nettoyage des installations sanitaires accessibles en permanence (W.C., toilettes, douches, etc.),
- La lutte contre l'incendie,
- La réception et l'enlèvement des ordures ménagères et des résidus (huiles de vidange, etc.) issus de ses activités de pêche, plaisance et commerce,
- La pesée des produits de la pêche débarqués au Port.

C) Description des installations

Les locaux et installations appartenant à l'Autorité Délégante et mis à la disposition du Délégué sont les suivantes :

1.) Locaux

Le bureau du port comprend :

- l'espace d'accueil,
- les bureaux administratifs,
- le poste de commande de l'écluse,
- la blanchisserie,
- le local ménage,
- les vestiaires du personnel,
- le local technique,
- les sanitaires (douches et toilettes) pour les plaisanciers avec accès par code,
- les toilettes publiques à l'extérieur.

Le bâtiment de la Marina comprend :

- le bar-brasserie « La Marina »,
- un garage réservé à l'usage du Délégué,
- à l'étage, les bureaux réservés en priorité aux associations locales (Yacht club, école de voile, ...),
- les toilettes publiques,
- les sanitaires (douches et toilettes) pour les plaisanciers avec accès par code.

Le chantier naval

Le bungalow de chantier situé sur la zone technique réservé à l'usage du Délégué.

2.) Ouvrages portuaires

- La grande jetée,
- L'épi anti-houle, dit « jetée feu vert – jetée feu rouge »,
- La porte écluse,
- Les trois cales de mises à l'eau :
 - la cale de la Chapelle,
 - la cale du bureau du port dite « l'embarcadère James Phillip »
 - la cale dite « de Tatihou » située à l'entrée du port, route de Réville,
- L'ensemble des quais délimitant le bassin portuaire,
- L'ensemble des terre-pleins situés dans le périmètre de la délégation comprenant notamment :
 - les différents parcs de stationnement,
 - La zone technique avec son aire de carénage
 - L'ouvrage destiné au lavage des navires.

D) Horaires

Du 1^{er} janvier au 31 mars

	matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 12h	fermé
dimanche	fermé	fermé

Du 1^{er} avril au 30 juin

	Matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 12h	13h30 à 16h30
dimanche	9h à 12h	fermé

Du 1^{er} juillet au 31 août

	matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 20h	
dimanche	8h à 20h	

Du 1^{er} septembre au 30 septembre

	matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 12h	13h30 à 16h30
dimanche	9h à 12h	fermé

Du 1^{er} octobre au 31 décembre

	matin	après-midi
Du lundi au samedi	8h à 12h	fermé
dimanche	fermé	fermé

Un agent est néanmoins présent à chaque fermeture des portes de jour comme de nuit.

II / DONNEES COMPTABLES

La SPL d'exploitation portuaire de la Manche gère deux équipements portuaires distincts et à ce titre, constitue un seul établissement juridique avec plusieurs établissements secondaires. Les documents comptables sont le résultat d'une comptabilité analytique par établissement secondaire, résultats reconstruits à partir des comptes validés par le commissaire aux comptes. Les comptes de la SPL d'exploitation portuaire de la Manche sont consolidés et une seule liasse fiscale est déposée au greffe du tribunal de commerce de Coutances.

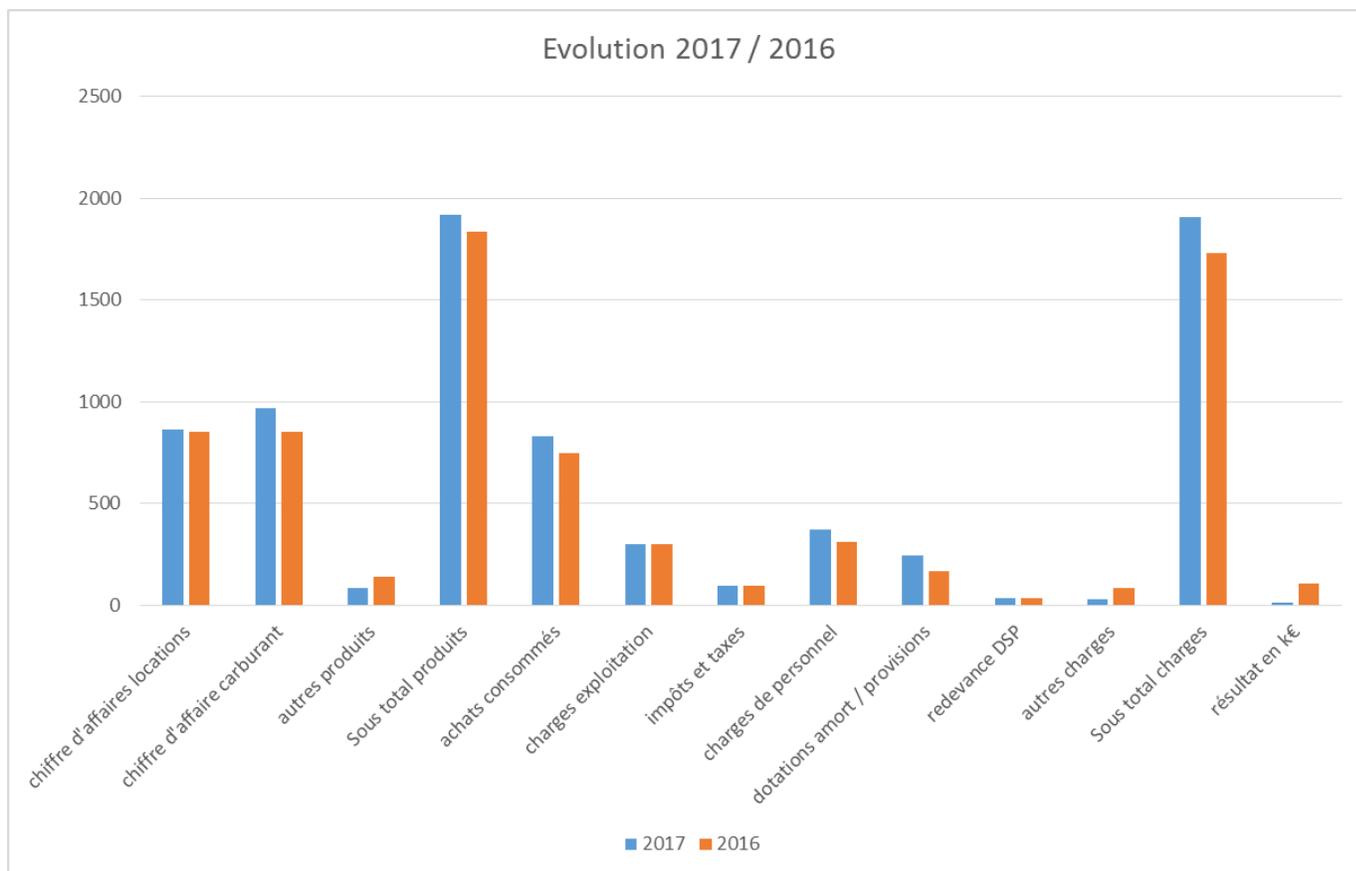
Port de Saint Vaast la Hougue :

compte de résultat	2017	2016	Variation
chiffre d'affaires locations	866	850	16
chiffre d'affaire carburant	970	850	120
autres produits	86	139	-53
produits	1922	1839	83
achats consommés	832	748	84
charges exploitation	299	301	-2
impôts et taxes	97	93	4
charges de personnel	374	309	65
dotations amort / provisions	244	165	79
redevance DSP	35	35	0
autres charges	29	83	-54
charges	1910	1734	176
résultat en k€	12	105	-93

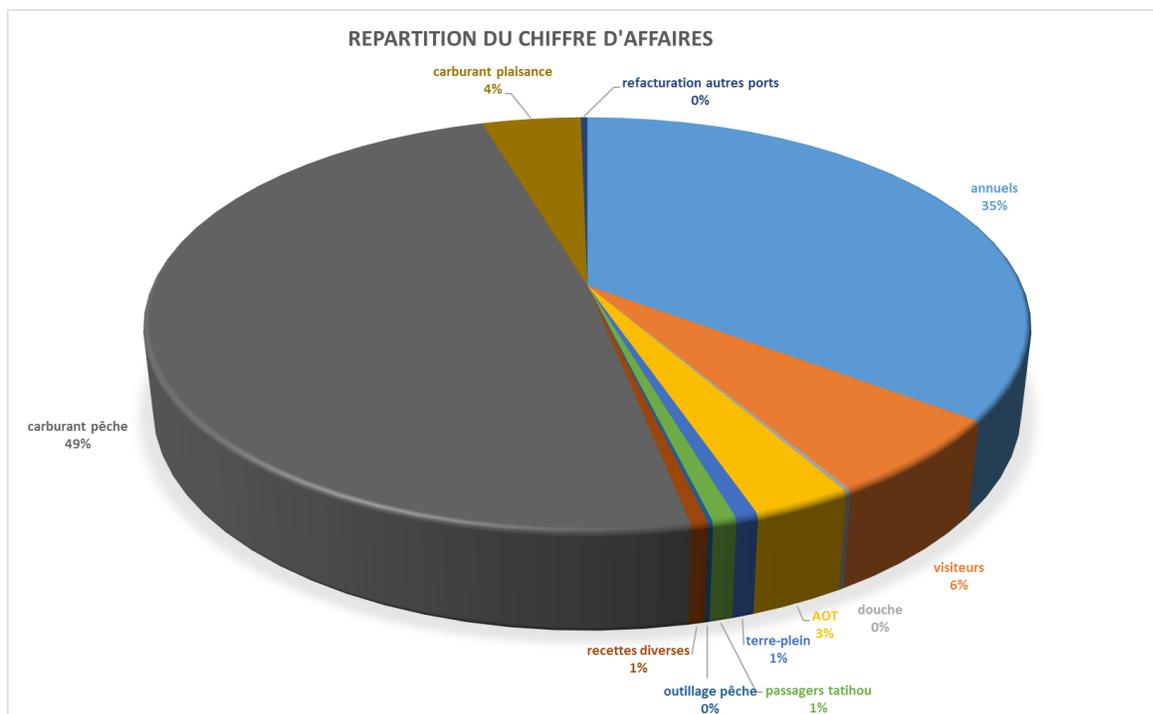
Le port de Saint Vaast la Hougue affiche une progression de son chiffre d'affaire de 4,5 % en 2017, principalement liée aux ventes de carburant (+ 14%), les locations de courtes et longues durées ne progressant que de 1,8%.

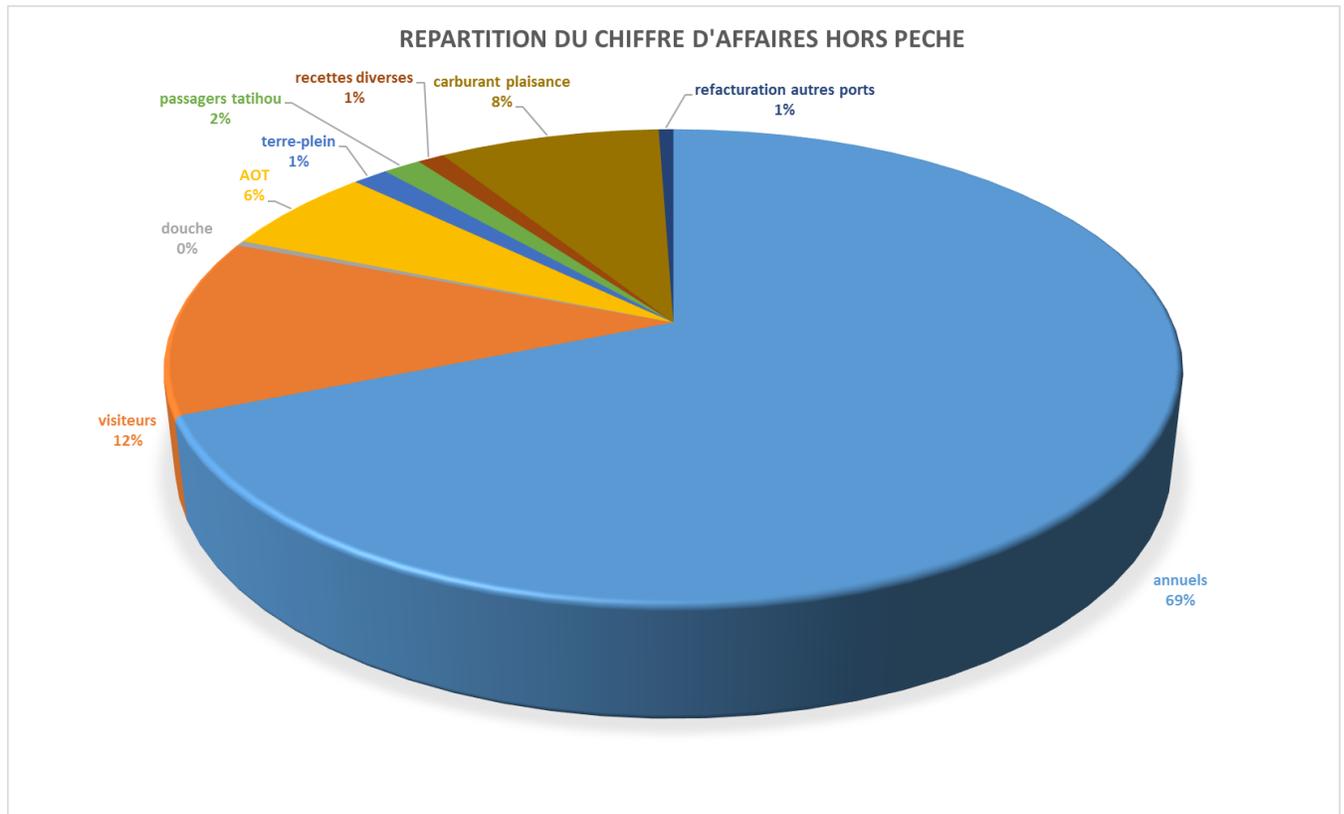
Les charges affichent une forte progression (+10%) principalement liées aux achats de carburant (+11%), aux dépenses de personnel (+21%, indemnité de départ en retraite de la directrice), et enfin à la dotation aux amortissements et aux provisions pour travaux (+47%) du fait de l'amortissement des nouveaux équipements de pontons mis en œuvre en 2017, ainsi que la forte augmentation de la provision pour le dragage du port qui sera réalisé en 2018.

Le résultat reste néanmoins positif de 12 k€ contre 105 k€ en 2016.



REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL 2017 (Pêche, plaisance, commerce)





III / ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

1) Enquêtes de satisfaction

En décembre 2017, le port de Saint-Vaast-la-Hougue a obtenu le label Qualité Plaisance avec 4 anneaux (pour un maximum de 5) attribué par la Fédération française des Ports de Plaisance. Afin d'améliorer nos conditions d'accueil et dans l'optique de l'amélioration de notre démarche Qualité, des enquêtes de satisfaction seront réalisées dès 2018 auprès des plaisanciers de passage ainsi que ceux bénéficiant d'une AOT annuelle.

2) Comptabilisation et traitement des réclamations

Dans le sens de l'amélioration de la démarche Qualité, le port de Saint-Vaast-la-Hougue s'est engagé à mieux répertorier et traiter les réclamations des plaisanciers.

En 2017, la majorité des réclamations des clients annuels concernait des ruptures de service en eau et électricité sur les bornes de ponton. Des réparations ont été réalisées sur celles qui posaient le plus de problème. Au cours de la saison estivale, il y a également beaucoup de réclamations concernant le stationnement des véhicules, les places étant souvent prises par d'autres types d'utilisateurs du port (promeneurs, visiteurs de l'île de Tatihou, ...). Elles concernent surtout les week-ends et plus précisément le samedi matin, jour du marché.

La majorité des réclamations des clients de passage concernait l'absence de supermarché de proximité (suite à la fermeture du Super U) et de la difficulté à louer des vélos à proximité du port.

3) Investissements réalisés visant à améliorer les prestations et la qualité du service

+ Amélioration des pontons

- meilleure flottabilité des pontons et catways,
- augmentation du nombre de prises et robinets avec temporisation pour éviter les gaspillages,
- changement du revêtement des passerelles d'accès aux pontons,
- travaux de peinture des pieux.

+ Aménagement pour les personnes à mobilité réduite

- installation d'une tablette pour les personnes en fauteuil roulant au niveau de l'accueil,
- aménagement des portes d'entrées du bureau du port.

IV / COMPTE-RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER



A) COMPTE-RENDU TECHNIQUE

1) Faits marquants de l'exercice

+ Reprise du restaurant « La Marina »

Suite au départ des anciens propriétaires en 2016, le restaurant « La Marina » a été repris à la date du 1^{er} avril 2017.

+ Changement des pontons F, G, H, I, J et K

Les pontons (du F au K) pour les bateaux annuels dataient de l'origine du port à flot soit plus de 30 ans. Ces derniers ont été intégralement remplacés durant l'hiver 2017/2018. Le marché pour la fourniture et l'installation des pontons a été mutualisé avec celui de Port-Bail, permettant de minimiser les coûts. En raison du report des travaux de dragage, les deux tranches prévues ont été réalisées consécutivement.



+ Réfection de la peinture des pieux (1^{ère} tranche)

En septembre 2017, le port a fait réaliser une première tranche de remise en état des pieux (auxquels sont attachés les pontons). Après sablage, chaque pieu est repeint avec un enduit spécial afin de le protéger des conditions extérieures et de la corrosion. La deuxième tranche de travaux devrait être réalisée en septembre 2018.

+ Enquête publique concernant le dragage du port

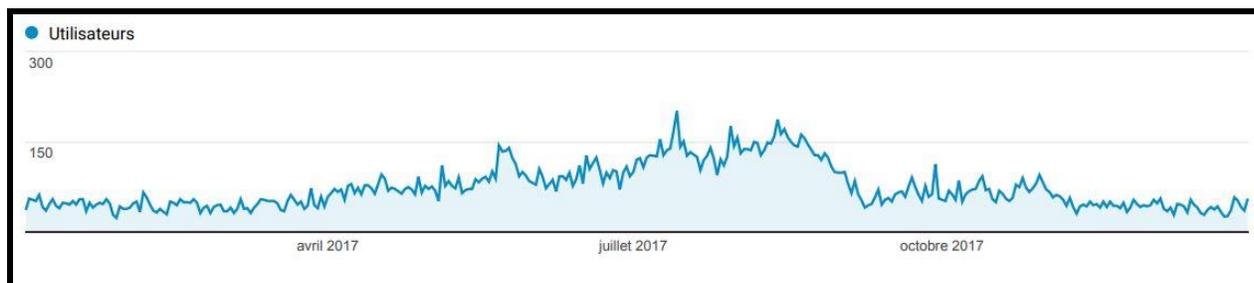
Le port de Saint-Vaast-la-Hougue a obtenu les autorisations nécessaires pour réaliser le dragage du port en 2018. L'enquête publique s'est déroulée fin 2017 et il n'y a pas eu d'opposition ni des riverains, ni des associations environnementales. La réalisation des travaux est prévue pour l'après-saison 2018.

2) Actions marketings et communication

+ Site internet de la SPL d'Exploitation Portuaire de la Manche

En 2017 Il y a eu 30 883 connexions, la différence avec 2016 est minime (150 connexions de moins). La moyenne est de 85 sessions par jour avec un temps de connexion de 1mn 25 s. Deux pages sont consultées par session.

Avec le graphique ci-après, nous remarquons que les pics de fréquentations du site correspondent aux pics de fréquentation touristique. Le site est plus consulté de début mai à fin septembre.



Le site est principalement utilisé pour regarder la météo et consulter les horaires de marées et de portes. En effet, 47% des pages visionnées correspondent à la page d'accueil du port.

Le site Internet est principalement utilisé par des utilisateurs français. La répartition des utilisateurs est la suivante :

Nationalité	pourcentage d'utilisateurs
Française	84,72 %
Anglaise	7,08 %
Belge	1,85 %
Néerlandaise	0,98 %
Allemande	0,80%

+ Participation à des Salons

La SPL a été présente en 2017 au Nautic de Paris et sur les salons nautiques européens en mutualisant les moyens humains avec les ports voisins (Chantereyne et Diélette) pour les salons nautiques de Southampton, Amsterdam et Düsseldorf.

+ Photothèque et vidéos du port

La SPL d'Exploitation portuaire de la Manche a mandaté un photographe afin qu'il réalise des reportages photos et vidéos dans tous les ports de la Manche. La partie photo a été réalisée en septembre 2017 sur le port de Saint-Vaast-la-Hougue et le reportage vidéo sera réalisé au cours de la saison 2018.



3) Actions événementielles

+ Accueil de l'arrivée du Tour des Ports de la Manche le 14 juillet 2017



4) Partenariats/Echanges

+ Organisation de la première journée technique inter-ports à Granville

La SPL d'Exploitation Portuaire de la Manche a organisé le 24 novembre 2017, la première journée technique interports. Les personnels portuaires de Carentan, Saint-Vaast, Chantereyne, Diélette, Carteret, Port-Bail et Granville se sont retrouvés au port du Hével pour une visite des infrastructures et l'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques.



5) Fréquentation et analyses

+ AOT annuelles

Au vu du nombre de résiliations en augmentation, les statistiques pour les AOT annuelles seront dorénavant en « équivalents contrats pleins ». Auparavant, nous utilisions le nombre d'AOT en cours à la date du 31 décembre.



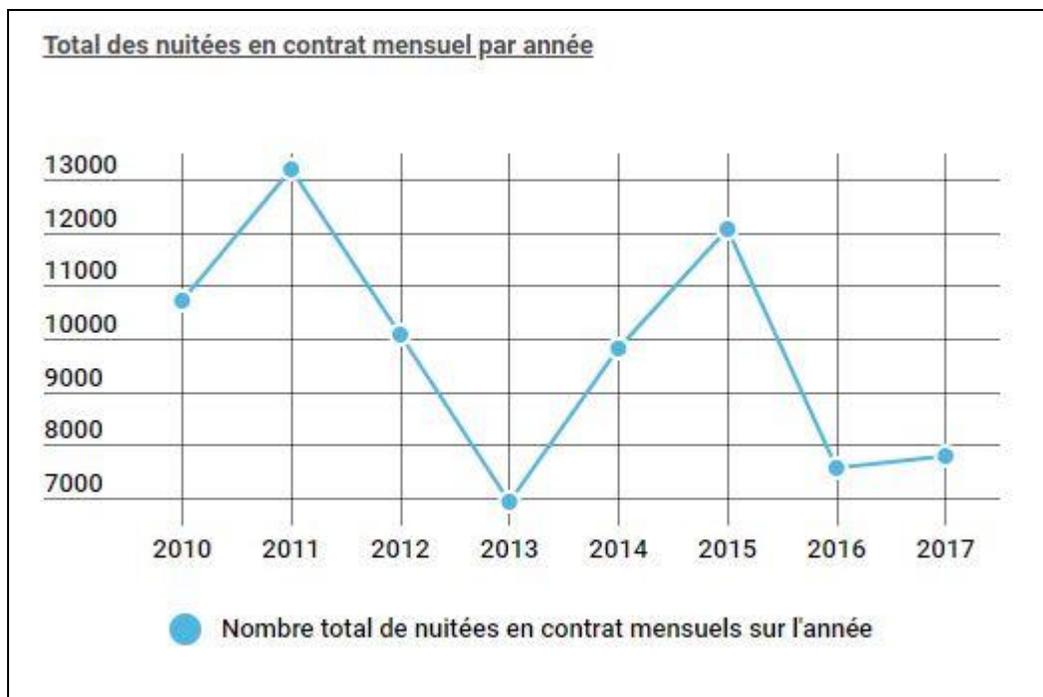
En 2017, le nombre d' « équivalents contrats pleins » est de 643 soit 7 de moins qu'en 2016. Cette baisse s'explique par les travaux de remplacement des pontons. En fin d'année, les places vides n'ont pas été attribuées dans l'attente de la fin des travaux.

+ Escales supérieures à un mois

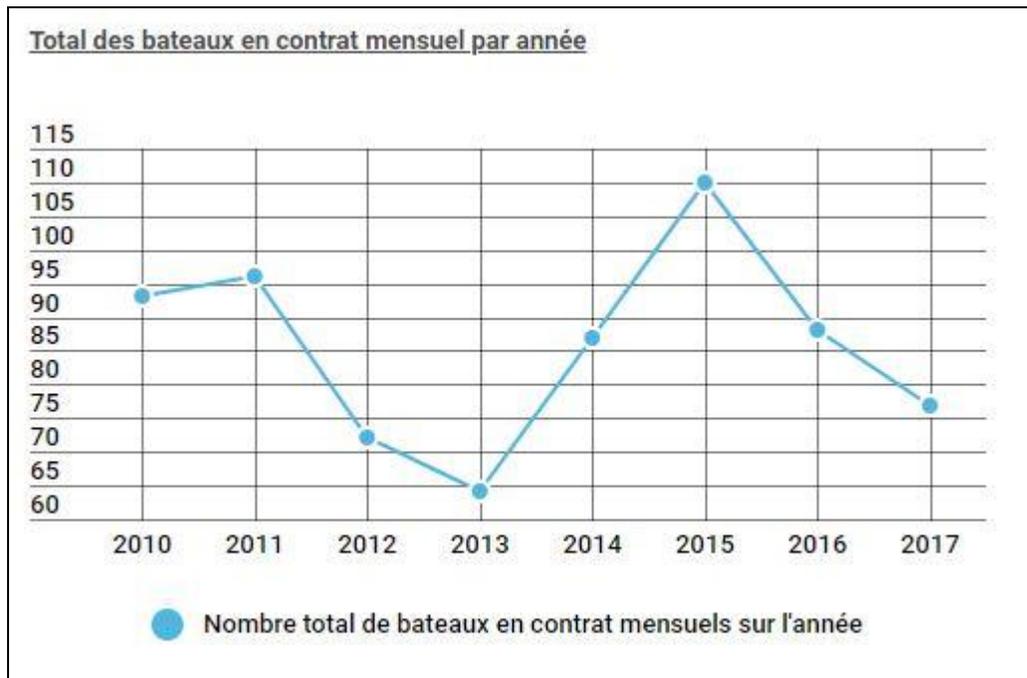
En 2017, il y a eu 7 797 nuitées mensuelles pour 77 bateaux soit en moyenne 101 nuitées par bateau. La moitié des nuitées sont prises sur les mois de juillet, août et septembre.

Il y a peu d'écart avec l'année 2016 et le total reste en léger déclin par rapport aux années précédentes.

Il faut noter que les pics de 2014 et 2015 sont dus au dragage du port de Grandcamp-Maisy. De nombreux bateaux ont été accueillis en « mensuels » à cette occasion.

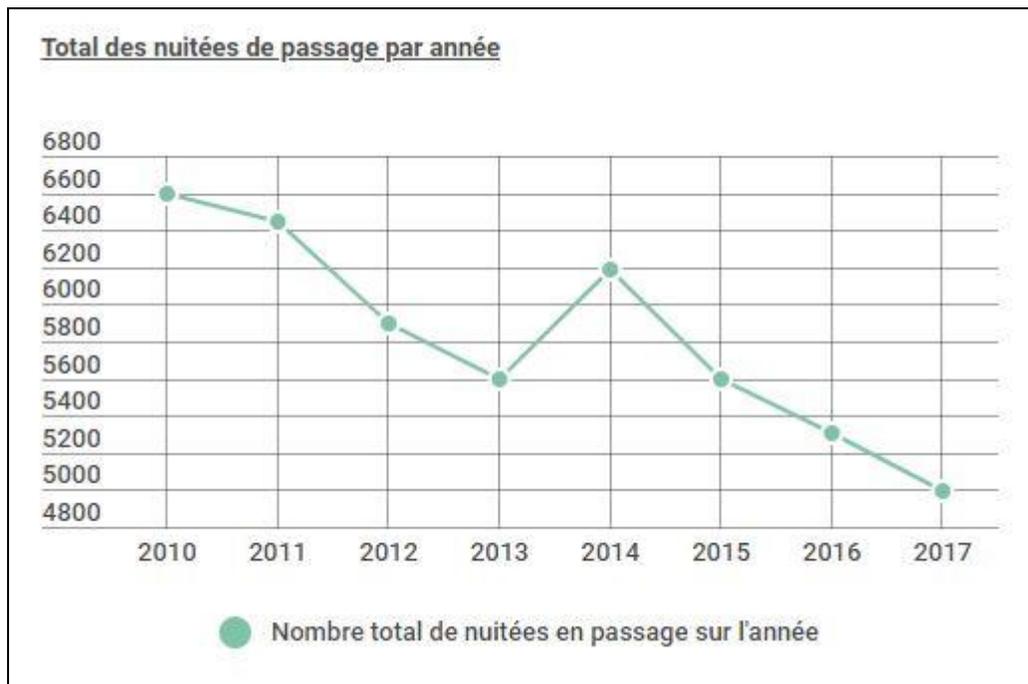


Cette légère baisse de fréquentation est essentiellement due à une pression moins forte des places à l'année. Dans certaines catégories, les attributions arrivent rapidement et il y a moins de bateaux « mensuels » attendant une AOT à l'année.



+ Escales en passage

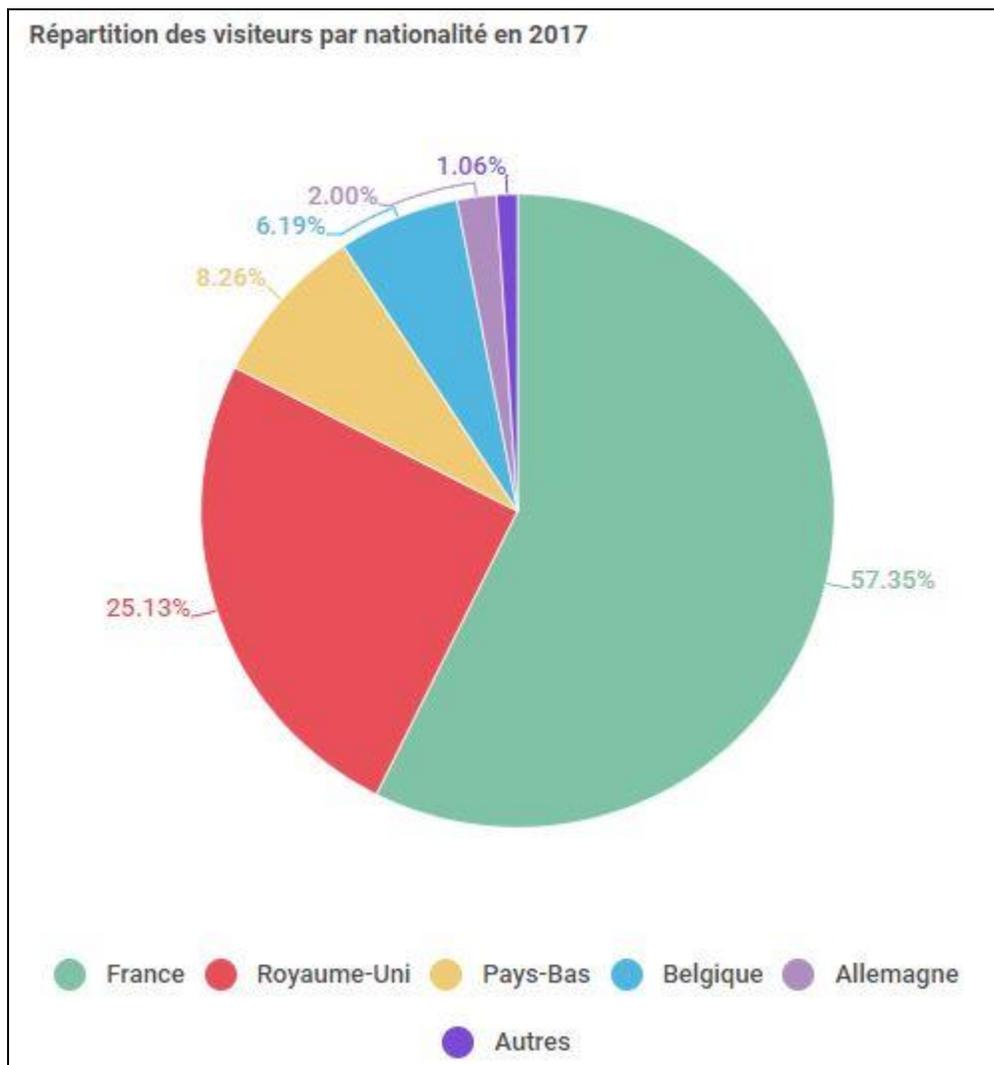
Pour la première fois, la fréquentation descend sous la barre des 5000 nuitées (4 990 au total). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette baisse. En premier lieu, les mauvaises conditions météorologiques du mois d'août peuvent expliquer en partie la nette baisse de 2017 (1 545 nuitées alors qu'en moyenne, la fréquentation est autour des 1 900 nuitées habituellement).



Il y a également eu beaucoup moins de nuitées anglaises que les autres années (1254 nuitées en 2017 contre 1535 en 2016) qui pourraient s'expliquer par le Brexit et la chute du cours de la livre.

	2017	2016	Différence
TOTAL nombre de nuitées	4990	5310	- 6,0%
dont nuitées FR	2862	3019	- 5,2%
dont nuitées GB	1254	1535	- 18,3%
dont nuitées NL	412	419	- 1,7%
dont nuitées D	100	72	- 38,9 %
dont nuitées B	309	224	- 37,9%
dont nuitées Autres	53	41	-

A peu de chose près, la répartition des visiteurs par nationalité est la même qu'en 2016. La seule baisse significative est la proportion des nuitées anglaises qui passe de 29% à 25%.



+ Flotte de pêche :

Au 31 décembre 2017, 39 bateaux de pêche professionnelle bénéficient d'un contrat annuel dans le port de Saint-Vaast-la-Hougue : 32 bateaux sont sur le quai pêche et les 7 autres sont sur le ponton L.

6) Entretien des équipements

- Reprise de la maçonnerie de la jetée dite du « feu vert »,
- Travaux de peinture sur les pieux (première tranche),
- Entretien triennal du groupe électrogène des portes-écluses,
- Entretien décennal des vérins des portes-écluses (passage en huile bio),
- Remise à neuf du coffret forain sur le parking dit de l'école de voile.

7) Qualité/Sécurité /Environnement

+ Installation environnementale sur le port de Saint-Vaast

Pour rappel, le port de Saint-Vaast-la-Hougue dispose :

- d'une déchèterie portuaire avec récupération des principaux déchets dangereux liés aux activités de la plaisance : ferrailles, filtres à gasoil, batteries, pots de peinture et anti-fouling , ... ;
- d'un collecteur d'eau de vannes (eaux noires, eaux grises) sur ponton ;
- d'un collecteur de jus de cale sur ponton;
- plusieurs collecteurs d'huiles minérales usagées ;
- plusieurs sites de tri sélectif (verre, emballages, journaux/magazines) ;
- plusieurs récepteurs de déchets ménagers et assimilés ;
- un collecteur d'huiles usagées pour la pêche (système de pompage et local de réception de bidons d'huile) ;
- une zone technique avec aire de carénage équipée de réseaux de collecte des eaux de surface pour les prétraiter (décanteur lamellaire) avant rejet en mer,
- des stations d'avitaillement en carburant (pêche et plaisance) avec récupération des égouttures.

D'autres actions environnementales ont été réalisées sur le port de Saint-Vaast-la-Hougue :

- installation de temporisation en eau et en électricité sur 7 pontons (sur 11),
- pré-traitement des eaux de parking du terre-plein sud,
- récupération des eaux chargées en hydrocarbures des aires de dépotage pour le carburant ; ...

+ Label Qualité Plaisance 4 anneaux et Pavillon Bleu 2017

Le mardi 5 décembre 2017, lors du Salon Nautique de Paris, le port de Saint-Vaast-la-Hougue a obtenu le Label Qualité Plaisance avec 4 anneaux (sur 5 possibles).

Lors de cette première vague de labellisation, 15 ports ont été récompensés pour la qualité de leurs services, leurs équipements, leur accueil et leur gestion

environnementale. Deux d'entre eux (Port du Marin en Martinique et Port Gruissan) ont obtenu les 5 anneaux lors de cette première cérémonie. Ce label est la première étape qui amènera le port de Saint-Vaast vers l'obtention du 5ème anneau puis de la marque Qualité Tourisme.



+ Pavillon Bleu 2017

Dans le même sens, le port de Saint-Vaast-la-Hougue a obtenu en 2017 le Pavillon Bleu pour la 22^{ème} fois consécutive. Ce label récompense les efforts faits par le port en termes d'accueil et d'environnement depuis toutes ces années.

8) Effectifs / qualifications

Au 31 décembre 2017, l'effectif du port de Saint-Vaast-la-Hougue est le suivant :

- une directrice,
- un maître de port adjoint,
- un assistant de direction,
- deux agents portuaires,
- une employée de ménage.

9) Formation

+ Formation CACES – Catégorie 9 – élévateurs de chantier

2 agents portuaires et 1 maître de port adjoint

+ Formation Pontier –élingueur

2 agents portuaires, 1 maître de port adjoint et un assistant de direction

10) Sinistres

Pas de sinistres déclarés en 2017

B) EVOLUTION DES TARIFS POUR 2018

1) Tarifs d'outillages

Les tarifs de stationnement sur le plan d'eau et la zone technique ont augmenté de 0,87% (évolution de l'indice INSEE sur un an). Les autres tarifs n'ont pas changé.

2) Droits de port pour le commerce et la pêche

Le barème a été augmenté de 0,87% Les minima et seuils de perception sont inchangés.

3) Ajouts et modifications

+ Stationnement des remorques dans la zone technique

Comme stipulé dans le règlement de la zone technique, les remorques sont interdites dans son enceinte (hors manœuvres de mise en place ou d'enlèvement de bateau). Tout contrevenant sera facturé au tarif de 10€ TTC par journée de présence.

+ Stationnement et consommation « eau/électricité » des caravanes d'industriels forains :

20€ TTC par jour pour les caravanes de moins de 750 kg et 40 € TTC par jour pour les caravanes de plus de 750 kg.

+ Utilisation des cales de mise à l'eau

L'utilisation des cales pour la mise à l'eau est comprise dans les forfaits passage, mensuel, annuel et dériveur. Pour les autres usagers la mise à l'eau et l'enlèvement des navires est tarifé forfaitairement comme suit : 30 € TTC par semaine, 60 € par mois et 180 € par an. Les cales concernées sont les 2 cales d'embarquement du bateau de Tatihou (marée haute et marée basse) ainsi que celle du chantier Bernard.

C) PERSPECTIVES

La SPL va poursuivre en 2018 de gros travaux d'amélioration des équipements portuaires avec la seconde phase d'aménagement de nouveaux pontons, la seconde phase de peinture des pieux, l'aménagement de places pour les véhicules avec remorque et l'accès réglementé des cales d'accès à la mer.

La démarche d'amélioration de la qualité du port sera poursuivie avec la labellisation de la fédération des ports de plaisance, la mise en œuvre d'une étude environnementale sur le port.

Enfin la SPL va poursuivre son engagement de mutualisation des équipements portuaires avec l'intégration du port de Barfleur dans la SPL au 1^{er} janvier 2018. Les équipes du port de Saint Vaast la Hougue seront ainsi mises à contribution pour une intégration réussie du port de Barfleur, notamment en ce qui concerne la gestion de la clientèle et l'entretien du port de Barfleur.